



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA FSE DU 17 JUIN 2017 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN PRÈS DE BERNE**

### **Ordre du jour**

1. Salutations, appel et élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2016
3. Décision concernant les nouveaux fonds et les règlements des fonds suivant Swiss Sport GAAP
4. Audition
  - a) du rapport du président central
  - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
  - c) des comptes annuels 2016
  - d) du rapport du service de révision
5. Décision concernant les propositions du service de révision et décharge au Comité central
6. Cotisation et taxes
  - a) Fixation des cotisations et des licences
  - b) Approbation du budget 2018
7. Traitement des recours éventuels
8. Elections
9. a) du président central
10. b) du trésorier central
11. c) des autres membres du Comité central
12. Motions du Comité central
  - a) Promotion et relégation entre les ligues les plus basses de CSE/CSG
  - b) Révision partielle des statuts et motions complémentaires
13. Motions des sections
  - a) Motion du SK Luzern – Musée des échecs
  - b) Motion du Club d'échecs Genève – Talent Cards
  - c) Information sur l'analyse des ordres d'échiquier au CSG et CSE
14. Honneurs
15. Varia



### **1. Salutations, appel et élection des scrutateurs**

L'assemblée débute à 14h précises. Peter Wyss (président central) salue en particulier les présidents des Seniors suisses des échecs (Karl Eggmann) et de l'Association suisse des problémistes (Gerold Schaffner), ainsi que les membres d'honneur Beat Rüeegsegger, Pierreluigi Schaad, Marc Schaerer et Ruedi Staechelin, les délégués et les fonctionnaires, tout comme les traductrices en langage des signes Mesdames Gertschen et Flückiger, et le fidèle traducteur simultané Patrick Maday.

Sont excusé(e)s Jana Ramseier et Christine Zoppas (Comité central), Michael Hochstrasser (Tribunal arbitral), Markus Riesen (1<sup>er</sup> réviseur), Maurice Gisler (secrétaire central) et Kurt Gretener (membre d'honneur), ainsi que les sections de Köniz Wabern, SK Embrach, Schachklub Birseck, Schachvereinigung Basel Post, Schachclub Baar, Schachklub Langnau, Schachklub Bern, Schachklub Reichenstein, Schachklub Therwil et Schachklub Goldau-Schwyz. Alois Kofler et Thomas Schmidt sont élus scrutateurs par acclamation.

75 sections et 4 membres d'honneur sont présents. 154 cartes de vote ont été distribuées. La majorité absolue se situe à 78 voix. Et la majorité des deux-tiers à 103 voix. Un délégué est arrivé en cours de séance. Nouveaux totaux: 155 cartes de vote; majorité absolue: 78 voix; majorité des deux-tiers: 103 voix.

Une minute de silence est observée par les délégués à la mémoire des membres décédés, dont le MI Josef Kupper.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'AD du 18 juin 2016**

Le procès-verbal est approuvé sans opposition, avec remerciements à son auteur Maurice Gisler.

### **3. Décision concernant les nouveaux fonds et les règlements des fonds suivant Swiss Sport GAAP (traité après le point 4)**

*Jana Seps* (responsable des finances au CC)

Jana Seps remercie de tout cœur tous les membres pour leur confiance, ainsi la FSE a pu recevoir les moyens financiers dont elle a besoin pour redresser les finances. La FSE se retrouve enfin dans les chiffres noirs. Ceci grâce à des coûts moins élevés, du fait que le département de la formation n'a été repourvu que depuis avril et que le loyer à la Maison du Sport n'a été versé que depuis mai. Nous avons obtenu un résultat bien meilleur que celui auquel nous nous attendons pour l'année suivante. C'est pourquoi par la création et l'augmentation de fonds nous mettons de côté en période prospère pour des temps plus difficiles.

Nous avons fait exactement la même chose depuis plusieurs années avec le fonds pour la Mitropacup, que la Suisse organise une fois tous les dix ans. Pour cet événement, nous avons besoin d'environ 80'000 francs, mais en temps difficiles nous n'avons accumulé que la moitié de ce montant. C'est pourquoi cette année nous avons effectué un versement extraordinaire dans ce fonds. En plus, nous avons constitué deux fonds. Un pour les échecs populaires – nous voulons toucher un million de joueurs d'échecs et pouvoir ainsi soutenir les clubs dans leurs activités. Le fait que René Kesselring quitte les finances après de nombreuses années et que nous allons chercher une autre solution signifie que nous devons adapter nos systèmes dans l'ensemble de l'administration (administration des membres, facturations, comptabilité). Tout cela touche également les technologies de l'information. C'est pourquoi nous avons doté ce



fonds d'un montant de 30'000 francs. Chacun de ces trois fonds a son propre règlement. Swiss Olympic exige aussi que nous reprenions les éléments relativement faciles à adapter de son propre système de comptabilité. Parmi eux figure le fait d'adapter nos règlements selon les prescriptions de Swiss Olympic.

Les Fonds et règlements des fonds sont adoptés à l'unanimité

#### 4. Présentation

##### a. Du rapport annuel du président central et des autres rapports annuels

Le président central (PC) Peter Wyss revient sur les événements sportifs de l'année échiquienne écoulée. Il félicite Noël Studer pour l'obtention du titre de Grand-Maître. Il évoque à ce sujet les différents facteurs qui peuvent rendre cette réussite possible :

1. Avoir une vision
2. Définir des buts
3. Etablir un plan B
4. Changer d'entraîneur
5. Mettre en place un environnement professionnel
6. Savoir lâcher prise
7. Prendre des risques
8. Utiliser les medias comme plateforme

Ce titre constitue un gain très appréciable non seulement pour Noël Studer, mais également pour la Fédération suisse des échecs et les échecs en Suisse. En signe de reconnaissance, Peter Wyss appelle Noël Studer sur scène et lui remet une prime.

Noël Studer remercie toutes les personnes qui travaillent pour lui en arrière-plan : la famille, les amis, son environnement, la Fédération suisse et en particulier Peter Wyss, et adresse quelques paroles à l'assemblée des délégués, dont voici les éléments essentiels : « Je suis un professionnel des échecs, je suis très heureux de pouvoir faire ce que je fais. Mais c'est aussi un risque et un devoir pour moi ; en tant que plus jeune Grand-Maître de Suisse, je dois représenter dignement le sport échecs en Suisse et aussi au niveau international. Je suis très heureux de pouvoir collaborer avec de nombreux journaux et la télévision. Nous avons besoin de chacun de vous, nous avons besoin de chaque joueur d'échecs, avons besoin de chacun parmi ce million de personnes qui jouent aux échecs en Suisse. C'est pourquoi je lance un appel afin que nous collaborions, que nous croyions en nous et que nous nous aidions mutuellement. Nous ne pourrions élargir encore davantage le sport échecs que si nous nous serrons les coudes. »

Peter Wyss apprécie le dialogue constructif à tous les niveaux et remercie toutes les joueuses et tous les joueurs d'échecs, les membres et présidents des comités des sections, le Comité central (CC) et les fonctionnaires tout comme les collaborateurs bénévoles pour la bonne collaboration.

Le PC et son équipe ont réalisé beaucoup de projets durant ces deux premières années de fonctionnement et Peter Wyss se réjouit des nombreux résultats positifs, par exemple :

- La camp junior durant le CSI a une excellente réputation et est devenu une institution appréciée. La FSE mise en 2017 à nouveau sur 70 participants.
- Le tournoi de résolution de problèmes à Flims a été un enrichissement pour l'ensemble du CSI.



- Le principal événement échiquéen international a été le Kortchnoi Zurich Chess Challenge 2017, organisé par Christian Issler, un tournoi prestigieux à la mémoire de Viktor Kortchnoi.
- Le président central souligne l'importance des échecs d'élite pour la propagation du sport échecs et rappelle la venue du Grand Prix FIDE en juillet à Genève.
- Il existe beaucoup d'occasions de faire connaître les échecs dans le grand public : un peu partout dans le pays des clubs d'échecs fêtent un jubilé, qui peut être marqué par des activités spéciales. Par exemple, le Club d'échecs de Nyon a organisé une simultanée avec l'ancien champion du monde Vladimir Kramnik.
- Dans le cadre du Festival du film à Zurich, Monika Müller-Seps a été invitée à une table ronde sur le thème « Le génie peut-il s'acquérir? ». Ce sont des occasions formidables de rapprocher le sport échecs d'un autre public.
- La meilleure occasion de rendre les échecs accessibles à un plus large public est le film « Magnus – le Mozart des échecs », qui a aussi été projeté durant le Tournoi fédéral.
- Le MI Nico Georgiadis est parvenu à faire nul en Ligue nationale allemande contre Fabiano Caruana, no 2 de la liste mondiale.
- Martin Schweighofer, sensationnel vainqueur à Burgdorf. C'est une extraordinaire motivation pour les jeunes joueurs lorsqu'un collègue remporte un tel tournoi.
- La double victoire suisse à l'Accentus Young Masters à Bad Ragaz – un extraordinaire terrain d'exercice, pas seulement pour gagner des points mais aussi pour acquérir de l'expérience.
- Dans le domaine de la collaboration, nous avons adopté une convention de prestations avec la Fédération tessinoise d'échecs.
- Le CSI à Grächen avec un programme d'accompagnement est la première initiative dans la série sur le thème «Le joueur d'échecs comme client». La Fédération suisse souhaite une forte participation à Grächen.
- Tout n'a pas été positif l'an dernier aux échecs. Il reste quelques défis. Le nombre de membres es repassé sous la barre des 6000. Regagner des nouveaux membres reste un thème constant.
- Les modules de formation dans le domaine de la relève ont démarré plus tard que prévu. Le nombre de participants montre de façon impressionnante que c'est un immense besoin dans les clubs et que nous sommes sur la bonne voie. L'idée est que la Fédération propose chaque année au moins deux cours en allemand et un cours en français dans la formation de base et la formation continue. Le 4 février 2018, le cours de base sera donné en français.
- Notre projet d'être admis dans le programme Jeunesse+Sport se trouve actuellement en phase de louvoiment. En 2016, une motion a été déposée au Parlement. Elle demande que l'Office fédéral du Sport, sur mandat du Conseil fédéral, élabore un plan d'action qui n'a figuré à l'ordre du jour du Parlement qu'en 2017. De plus, la responsabilité de Jeunesse+Sport est maintenant confiés à Swiss Olympic. Nous ne savons donc pas concrètement ce que cela signifie pour notre projet.
- Les échecs ont été rétrogradés du niveau 4 au niveau 5 par Swiss Olympic. Deux raisons à cela : Swiss Olympic attend clairement des résultats plus rapides sur la voie de la professionnalisation et il manque des résultats probants au sens large.
- Un pas important a été accompli dans la simplification des structures et des processus avec la révision des statuts. Le prochain sujet sera le remaniement des Prescriptions pour les tournois et compétitions (PTC) et la sous-traitance de la comptabilité.





Junior, jusqu'à 20 ans	CHF 75.00 (licence incluse)
Cadet, jusqu'à 16-ans	CHF 50.00 (licence incluse)
Membre individuel	CHF 120.00
Licence de joueur (annuelle)	CHF 25.00

## **b. Approbation du budget 2018**

Malgré une petite baisse du nombre de membres, le but est de présenter encore une fois un budget équilibré et de pouvoir réaliser tous les projets importants, en vue de gagner de nouveaux membres. C'est pourquoi les dépenses dans ce domaine ont été légèrement augmentées. Sinon, nous sommes dans le même cadre que l'an dernier.

Kaspar Bänninger (Rüti)

Concernant le paragraphe G sur les sponsors. Est-ce que la hausse de CHF 40.15 en 2016, à 10'500.- au budget 2017 et à 25'000.- au budget 2018 est fondée ou est-ce une illusion ?

Jana Seps

Le budget est réaliste. Sa présentation n'est pas exactement la même qu'en 2016. Le montant des soutiens pour le tournoi final U10/U12/U14/U16 apparaît au budget sous les sponsors. Voilà la raison de cette différence. Nous recevons des soutiens de la part de fondations pour de nouvelles activités échiquiennes auprès des jeunes, pour le département formation et soutien de la relève, et ainsi nous pouvons oeuvrer avec plus que le poste à 50%.

Roman Freuler (Winterthur)

Quel montant est consacré à l'amélioration des infrastructures pour le site internet ?

Jana Seps

Les pages en italien ont été activées et des tournois importants sont retransmis en direct grâce à Accentus. Beaucoup est aussi investi dans l'amélioration du fonctionnement.

Le Budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **7. Traitement des recours éventuels**

Il n'y a aucun recours à soumettre qui soit du ressort de l'AD.

## **8. Elections**

### **a. Du président central**

*Peter Wyss* est réélu par acclamation.

### **b. du caissier central**

Rainer Gross est proposé comme successeur de Jana Seps, démissionnaire.

Rainer Gross se présente. Il est marié, a étudié l'économie, il est retraité depuis deux mois et se donne activement aux échecs depuis 10 ans.

Rainer Gross est élu par acclamation.

### **c. des autres membres du Comité central**



Andreas Lienhard est proposé comme successeur de Walter Bichsel, démissionnaire.  
Andreas Lienhard se présente. Il s'est lancé dans les échecs par son fils et il est entraîneur des juniors au Club d'échecs de Bienne depuis 13 ans.

Andreas Lienhard est élu par acclamation.

Les autres membres du Comité central (Jana Ramseier, Christine Zoppas, Georg Kradolfer et Philippe Zarri) sont globalement réélus par acclamation.

## **9. Motions du Comité central**

### **a. Promotion et relégation entre les ligue les plus basses de CSE/CSG**

Philippe Zarri (CC) présente les nouveautés des articles 33 à 35.

La motion est approuvée à l'unanimité.

### **b. Révision partielle des statuts et motions complémentaires**

#### **Préambule**

Aucune remarque

#### **Article 1 et 6 (actuel) - article 1 (nouveau)**

Aucune remarque

#### **Article 2 (actuel) - Article 2 (nouveau)**

Aucune remarque

#### **Article 3a (actuel) - Article 3 (nouveau)**

Aucune remarque

#### **Article 3b + 4 (actuel) - Article 4 (nouveau)**

Marc Schaerer (Fédération genevoise d'échecs)

L'ECU (European Chess Union) est maintenant mentionnée dans les statuts et la Fédération genevoise d'échecs demande que l'AIDEF (L'Association internationale des échecs francophones) soit aussi mentionnée.

La version du CC est approuvée par 62 voix contre 57.

Peter Wyss assure que le FSE reste dans l'AIDEF et invite les Romands à envoyer un délégué de la Romandie à l'assemblée de l'AIDEF.

#### **Article 5 (actuel)**

Bernhard Schärer (Pfäffikon) est d'avis que l'information sur la façon de communiquer doit être maintenue, car il y a des gens qui pourraient regarder dans les statuts comment se passe la communication. Il trouve donc cette suppression problématique.

Peter Wyss fait remarquer que le thème de la communication est développé dans les articles 54 + 55 (actuels).

**Article 7 (actuel), 5 (nouveau)**

*Peter Wyss* souligne d'abord qu'il y avait autrefois deux aspects très importants :

- 1) Nous sommes liés étroitement au Liechtenstein depuis des décennies et il est absolument impensable que nous ne collaborions pas très étroitement. Par le passé, nous n'avons pas eu ces règles dans nos statuts, mais nous avons dû chaque fois mentionner le Liechtenstein dans tous nos règlements, ce qui a d'ailleurs souvent été oublié. C'est pourquoi nous avons pensé que nous le mettons dans nos statuts et nous réglons seulement les exceptions dans les règlements, quand c'est nécessaire, comme par exemple décerner les titres.
- 2) Les mêmes droits que les joueurs et clubs suisses. S'il y a une exception, nous devons la mentionner dans le règlement, sinon les droits sont les mêmes.

*Roman Freuler (Winterthur)*

Sa remarque est de nature technique. Notre Fédération regroupe des associations de Suisse et du Liechtenstein. Nous disons que les joueurs inscrits à la FIDE sous Suisse et Liechtenstein ont les mêmes droits, tant que ce n'est pas défini autrement. Ce concept de joueurs qui jouent sous SUI et LIE n'apparaît pas dans les statuts. Il n'est pas du tout défini. Les droits des joueurs n'existent pas dans les statuts. La phrase ne repose sur rien. Il plaide pour supprimer la phrase sur les exceptions.

*Peter Wyss*

Les statuts définissent l'ensemble des règles pour les joueurs à titre individuel. Nous les intégrons dans les statuts et mettons les exceptions dans les règlements.

*Roman Freuler (Winterthur)*

Il n'apparaît nulle part quels sont les droits d'un joueur jouant sous SUI. C'est pourquoi l'article ne dit rien en réalité.

*Thomas Bürki (groupe de travail révision des statuts)*

Au sujet de la remarque selon laquelle la phrase sur les exceptions devrait être supprimée : L'idée est que ces statuts forment une constitution, que l'on y définisse des principes de base qui donne la possibilité à des règlements de définir des exceptions. Nous dressons là un cadre constitutionnel. C'est une question de principe. Une constitution définit les principes de base en vue de définir les exceptions dans les règlements.

*Bernhard Schärer (Pfäffikon)*

Avoir une clause générale dans les statuts est un bon principe, en vue de déterminer les exceptions dans les règlements particuliers. L'exemple des juniors montre ce qui se passe lorsque l'on n'a pas de clause générale. La simplicité est un bon argument pour cette requête.

*Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)*

Lorsque l'on met en jeu la notion de Fédération FIDE cela devient très vite compliqué. On n'aurait pas pensé aux fédérations FIDE liées à la FIDE. Si l'on maintient ces deux phrases,



on perdra en flexibilité. Il demande que le passage de cet article demeure, mais avec la mention FIDE et sans indiquer « Fédération ».

*Roman Freuler (Winterthur)*

Dans ce cas, la règle sera que les joueurs individuels ne seront pas traités à égalité. Il demande la suppression des deux phrases.

*Georg Kradofer (dicastère formation)*

La FIDE touche le monde entier. Traiter les membres de la FSE avec la Fédération FIDE comme les membres avec la Fédération LIE ne correspond pas à nos buts. C'est une solution de secours et n'apporte aucune clarté. Il n'y a pas que les Suisses qui reçoivent un code FIDE.

*Peter Meier (ASK Réti)*

Il s'agit de montrer pourquoi le Liechtenstein fait globalement partie de la Suisse au niveau des échecs, et pas les autres.

*Bernhard Schärer (Pfäffikon)*

Il est étonnant de constater à quel point cette clause sur l'affiliation à la FIDE fait parler. Pourquoi n'a-t-on pas intégré le lieu de domicile et la nationalité.

*Walter Bichsel (dicastère sport d'élite)*

Il s'agit d'une clause générale. Fondamentalement, cette phrase signifie simplement que si quelqu'un habite au Liechtenstein et joue pour le Liechtenstein, il est fondamentalement considéré de la même façon. Tous les détails (domicile, etc) sont définis dans les règlements. C'est très complexe. Si quelqu'un a un code FIDE, il peut passer à la Fédération SUI ou LIE sans payer de taxes.

1. Votation motion Klauser contre motion Freuler  
La motion Freuler est adoptée avec une nette majorité.

2. Votation motion Freuler contre motion CC  
La motion CC est approuvée avec une nette majorité.

#### **Article 8 + 17 (actuel) – Article 6 (nouveau)**

Aucune remarque

#### **Article 9 (actuel) – Article 7 (nouveau)**

La proposition ne concerne que la suite des points. C'est une question de présentation.  
La motion CC est approuvée à une nette majorité.

#### **Article 10+11 (actuel) – Article 8 (nouveau)**

Autre proposition de *Jakob Frei* (Münsingen)

Le raisonnement est qu'en réalité c'est évident. La phrase devrait être maintenue car elle est une indication sur l'indépendance des sections.

La motion CC est approuvée



**Article 12 (actuel) – Article 9 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 13 (actuel) – Article 10 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 14 (actuel) – Article 11 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 14a + 14b (actuel) – Article 12 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 15 (actuel) – Article 13 (nouveau)**

La motion CC est approuvée

**Article 16 (actuel) – Article 14 (nouveau)**

La motion CC est approuvée

**Article 18 (actuel) – Article 15 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 19 (actuel)**

Aucune remarque

**Article 20 (actuel) – Article 16 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 21 (actuel) – Article 17 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 22 (actuel) – Article 18 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 23 (actuel) – Article 19 (nouveau)**

La motion CC est approuvée

**Article 24 (actuel) – Article 20 (nouveau)**

Autre proposition des Seniors suisses des échecs

*Karl Eggmann* (échecs seniors)

Le retrait du droit de vote si le paiement de la cotisation des membres n'a pas été fait est contestable juridiquement. Ça n'arrive dans aucune association.

*Jürg Morf* (Bodan)

Ce passage ne passe pas au niveau juridique.



*Pierluigi Schaad* (membre d'honneur)

L'association / le membre est tenu de verser la cotisation à la Fédération, conformément aux statuts. Si la cotisation n'est pas payée, le droit de vote doit être retiré. Il est d'avis de rejeter la motion des échecs seniors.

*Bernhard Schärer* (Pfäffikon)

Le droit privé s'applique aux associations et le droit public au niveau de l'Etat. Dans le droit public, il existe des moyens de contrainte que l'on ne retrouve pas dans le droit privé. Avec ce passage, on introduit un petit moyen de contrainte dans les statuts.

La motion CC est approuvée

#### **Article 28 (actuel) – Article 24 (nouveau)**

Première proposition alternative: „Disposition finale sur la dissolution de la FSE“.

Cette proposition ne se différencie de la proposition du CC que dans le dernier point : „Disposition finale sur la dissolution de la FSE“ (proposition alternative) contre „Disposition finale sur la décision de dissolution de la FSE“ (proposition CC)

La motion CC est approuvée

Deuxième proposition alternative:

Comme la proposition du CC, mais en plus : Disposition finale sur le règlement du TA; le TA ne se dote pas lui-même d'un règlement.

*Thomas Bürki* (groupe de travail révision des statuts)

Ce passage est à mettre en rapport avec les articles 29 + 57 + 58 partiel (actuels). Il ne s'agit pas d'affirmer que le Tribunal arbitral se dote lui-même d'un règlement.

La deuxième proposition alternative est approuvée

L'assemblée des délégués continue de se prononcer sur le règlement du TA.

#### **Article 29 + 57 + 58 partiel (actuel) – Article 25 (nouveau)**

Aucune remarque

#### **Article 30 (actuel) – Article 26 (nouveau)**

La motion CC est approuvée avec 78 voix contre 53

#### **Article 31 (actuel) – Article 27 (nouveau)**

*Motion Jakob Frei* (Münsingen)

Le mot «une» (version en allemand) doit absolument être biffé.

*Bernhard Schärer* (Pfäffikon)

On pourrait formuler: «La réélection est autorisée.»

*Kaspar Bänninger* (Rüti)

Soutient la motion Frei. Chez les réviseurs aucune réélection n'est autorisée.



Le CC retire sa motion. La proposition alternative «réélection» est approuvée.

**Article 32 partiel (actuel) – Article 28 (nouveau)**

Motion A) Maintien de l'élection explicite du caissier central

La motion CC est approuvée

Motion B) „Maintenir une représentation équilibrée des régions linguistiques“

*Marc Schaerer* (Fédération genevoise des échecs)

En tant que représentant d'une minorité, il est d'avis que toutes les régions linguistiques doivent être représentées au Comté central. Il faut montrer dans les statuts que les minorités sont respectées.

*Thomas Bürki* (groupe de travail révision des statuts)

Il faut veiller selon les possibilités à une représentation équilibrée. Ça devient difficile si nous nous mettons des contraintes supplémentaires.

*Patrice Delpin* (Genève)

„Dans la mesure du possible“ se trouve déjà dans la traduction.

La motion CC, „les autres régions linguistiques doivent être prises en compte selon les possibilités“ est approuvée à l'unanimité.

**Article 33 + 35 (actuel) – Article 29 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 32 partiel + 34 (actuel) – Article 30 (nouveau)**

*Jakob Frei* (Münsingen)

Les nouveaux services (départements, ...) ne doivent pas être décidés par le CC, car ils pèsent sur les finances.

*Peter Wyss*

Il est clair que les délégués ont le droit d'intervenir. Le CC peut mettre en place un nouveau service s'il a sa place dans le cadre du budget. Le budget est du ressort de l'AD.

La motion CC est approuvée

**Article 36 (actuel) – Article 31 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 37 (actuel) – Article 32 (nouveau)**

*Motion Jakob Frei* (Münsingen)

Le secrétaire permanent devrait participer d'office.

La motion CC est approuvée

**Article 39 (actuel) – Article 33 (nouveau)**

Aucune remarque



**Article 39 + (40-44) (actuel)**

Aucune remarque

**Article 45 (actuel) – Article 34 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 47 (actuel) – Article 36 (nouveau)**

A) Motion sur la formulation en allemand: „Wiederwahl“ au lieu de „eine Wiederwahl“

Motion „Wiederwahl“ approuvée

B) Proposition alternative remplacée par la nouvelle version du CC: Le TA se prononce définitivement à trois membres sur les recours déposés contre les décisions des directeurs des tournois organisés par la FSE.

*Bernhard Schärer (Pfäffikon)*

Il doit apparaître clairement dans les statuts ou règlements de tournois quand on peut aller vers le Tribunal arbitral et quand on ne peut pas.

*Roman Freuler (Winterthur)*

Il faut être conscient qu'avec ce passage, on peut recourir au Tribunal arbitral lors de chaque tournoi organisé par la FSE.

*Alexander Lipecki (Trubschachen)*

**Motion de réexamen au terme de la révision des statuts**

Cela pourrait occasionner des problèmes lors du Championnat suisse individuel si le Tribunal arbitral intervient comme dernière instance.

*Markus Angst (Olten)*

Pour les tournois individuels lors desquels un titre est décerné, comme le CSI (toutes les catégories) et le Tournoi fédéral, je plaide pour que le directeur de tournoi sur place se prononce définitivement.

*Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)*

On peut d'office contester une décision du directeur de tournoi. On a alors un Tribunal arbitral, qui se prononce définitivement. Si la formulation générale de l'article 36 est maintenue, alors les différents règlements de tournois doivent le mentionner explicitement.

*Bernhard Schärer (Pfäffikon)*

Pour les tournois où l'on se reste toute la durée sur place, la direction de tournoi doit pouvoir se prononcer définitivement. Pour les tournois en plusieurs dates ou sur week-ends, par contre, le TA doit pouvoir se prononcer comme dernière instance.

*Motion Walter Bichsel*



„Pour tous les tournois organisés par la FSE, pour autant que le règlement de tournoi ne prescrit pas autre chose.“ (Voici les termes exacts!)

Nouvelle proposition du CC approuvée

**Article 48 (actuel) – Article 37 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 49 (actuel) – Article 38 (nouveau)**

*Jakob Frei* (Münsingen)

Nous parlons de buts. L'article 38 (nouveau) doit par conséquent être à l'article 2.

Motion Jakob Frei approuvée.

**Article 50 (actuel)**

Aucune remarque

**Article 51 (actuel) – Article 39 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 53 (actuel) – Article 41 (nouveau)**

Aucune remarque

**Article 53a (actuel)**

Aucune remarque

**Article 54 + 55 (actuel) – Article 42 (nouveau)**

Non réglé à la discussion sur l'article 5. Organes de publication officiels.

*Bernhard Schärer* (Pfäffikon)

Il faut mentionner de quelle façon l'AD est convoquée.

*Thomas Bürki* (groupe de travail révision des statuts)

La mention des organes de publication officiels est suffisante.

*Peter Wyss*

La diffusion des documents et de l'AD est précisée dans l'article 17 nouveau.

Motion CC approuvée

**Article 56 (actuel)**

Aucune remarque

**Article 58 (actuel) – Article 43 (nouveau)**

Aucune remarque

**Dispositions finales (actuel)**

Aucune remarque

**Conclusion. (actuel) – Conclusion etc.( nouveau)**

Aucune remarque

**Votation sur l'ensemble des statuts**

Les statuts sont approuvés à l'unanimité.

**10. Motions des sections****a) Motion SK Luzern – Schachmuseum**

*Werner Rupp* (Musée suisse des échecs) présente la motion.

La motion est approuvée avec 93 voix.

**b) Motion Club d'échecs Genève – Talents Cards**

*Patrice Delpin* (Genève)

Nous avons déposé deux motions. Il est dommage que Swiss Olympic ait déclassé les échecs de 4 à 5. Si l'on considère toutes les cartes qui ont été distribuées, on constate que nous avons moins de Talents Cards nationales et régionales que les autres fédérations sportives, et aucune au niveau local. Cela touche la reconnaissance de notre sport et pour cela nous avons besoin de visibilité positive. Nous devons nous montrer offensifs à l'égard de Swiss Olympic et demander davantage de cartes. Au bout du compte, nous voulons être reconnus par Jeunesse+Sport.

La FSE doit attribuer davantage de cartes aux niveaux régional et national. Afin d'atteindre ce but, le Comité central doit modifier les critères en conséquence. Il serait opportun que par exemple le champion suisse U12 reçoive une Talents Card nationale. Deuxième motion : La FSE autorise les fédérations régionales à attribuer des Talents Cards de niveau local et fixe les critères pour l'octroi de ces cartes.

*Walter Bichsel* (dicastère sport d'élite)

Les Talents Cards constituent un soutien pour ceux qui sont très motivés, qui se donnent à fond, s'entraînent beaucoup et font des progrès. Nous ne pouvons actuellement pas utiliser tout notre contingent. Des appréciations précoces apportent peu, car les fluctuations sont très importantes. Mais dans tous les cas, les Talents Cards locales peuvent devenir une option.

*Bernhard Schärer* (Pfäffikon)

Demande que le concept des «Talents Cards» se fasse mieux connaître.

*Peter Hug* (Die Schulschachprofis)

La situation est différente dans chaque canton pour ce qui est de l'administration et le service des sports. Il faut parler de ça avec Swiss Olympic. Il faut parler des cartes sous l'aspect financier. Il serait important que la FSE cherche une solution avec Swiss Olympic.

*Fortunat Schmid* (Coire)

Il faut faire confiance au Comité central.



*Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)*

Le concept est trop élitaire. Ce n'est pas grave si des jeunes arrêtent ensuite. Nous avons besoin de davantage de cartes.

*Walter Bichsel (dicastère sport d'élite)*

Il faut renforcer la classe d'âge 13-20 si l'on vise le succès. Nous souhaitons davantage de cartes, mais elles doivent servir de façon judicieuse.

*Patrice Delpin (Genève)*

Nous sommes trop modestes. Dans tous les autres sports il y a davantage d'athlètes qui possèdent une Talents Card. Il est reconnaissant envers le Comité central de son intérêt et de sa disponibilité en vue de faire quelque chose.

*La première motion est rejetée avec 50 voix à 78.*

*La deuxième motion est rejetée avec 63 voix à 74.*

### **c) Information sur l'analyse des ordres d'échiquier au CSG et CSE**

Si l'on considère, durant les années 2013 à 2016, les cas de dépassement de 300 points Elo d'un joueur à un échiquier inférieur par rapport à un échiquier plus élevé de son équipe, il y a de tels cas en 1<sup>e</sup> ligue lors de 11% des matchs dans les équipes recevantes et 19% dans les équipes invitées. Plus on monte dans les ligues, plus grande est la probabilité que ces cas apparaissent. L'esprit d'équipe et la loyauté sont très divers. Si l'on analysait les cas avec 200 Elo de différence, il y en aurait probablement quelques-uns de plus. Dans les hautes ligues, il serait important que le comportement s'améliore.

*Giovanni Laube (Fédération tessinoise d'échecs)*

Il y a certaines régions ou clubs où cela se pratique systématiquement.

### **11. Hommages**

Peter Wyss remercie Jana Seps pour ses trois ans au Comité central. Elle a modernisé la comptabilité, maîtrisé la situation face aux dépenses et consacré beaucoup de travail avec Georg Kradolfer dans l'introduction de la taxe de licence.

L'engagement de Walter Bichsel dure depuis près d'un quart de siècle. Il a été coach des juniors durant 12 ans, a été nommé membre d'honneur en 2006 et a rejoint le Comité central en 2009. Il a maintenant décidé de réduire ses activités professionnelles et bénévoles.

### **12. Divers**

Département Formation et Soutien de la relève. Alors que Roberto Schenker a démissionné pour fin août, le poste n'a pas été mis au concours. Le Comité central a mené des discussions avec des candidats valables de l'an dernier et a porté son choix sur Werner Aeschbach, qui se présente.

Ce dernier remercie Peter Wyss et l'ensemble du Comité central pour leur confiance. La formation et le soutien de la relève sont des points très importants. Il est actif dans le domaine scientifique depuis 27 ans : dans la recherche et l'enseignement d'abord en



Suisse, puis deux ans aux Etats-Unis et depuis près de 15 ans comme professeur de physique environnementale à l'Université de Heidelberg. Il s'adonne maintenant à un domaine qui lui est très cher, car il joue aux échecs depuis 35 ans. Son fils est Maître FIDE. Il se réjouit de collaborer avec le Comité central et les clubs.

*Beat Rügsegger* (Trubschachen) fait de la publicité pour le Championnat suisse individuel du 13 au 21 juillet et pour le camp juniors qui se déroule en parallèle à Grächen. Après le CSI 2017, Beat Rügsegger remet la direction de tournoi à Matthias Gallus. Le CSI suivant aura lieu du 12 au 20 juillet 2018 à Lenzerheide.

*Markus Klauser* rappelle que le Tournoi fédéral aura lieu du 10 au 13 mai 2018 à la Maison du sport.

*Peter Wyss* remercie toutes les personnes présentes pour leur engagement en faveur du sport échecs et clôt l'assemblée des délégués à 17h15.

Le rédacteur du procès-verbal :

Roberto Schenker, département Formation et Soutien de la relève